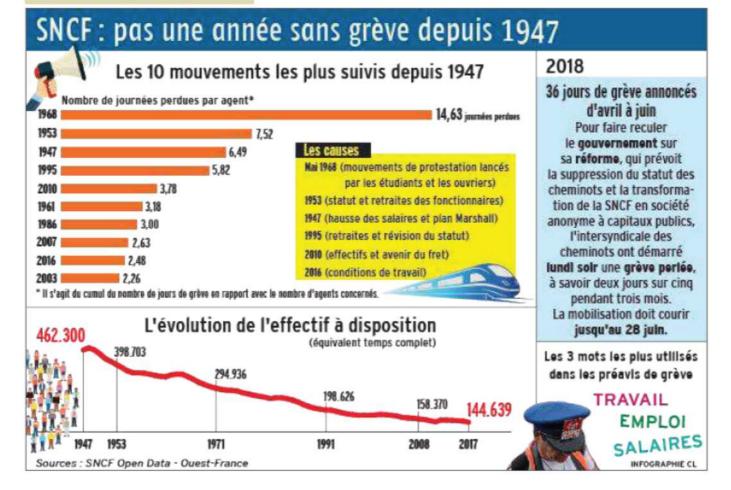


## REVUE DE PRESSE Mardi 03 avril 2018



## L'infographie



# Les éleveurs charentais lancent «le 5° quartier»

Une trentaine d'éleveurs charentais se sont unis au sein de «5e quartier». Ils vendent à Coop Atlantique, à un meilleur prix.

Myriam HASSOUN m.hassoun@charentelibre.fr

n reprend la main sur la commercialisation: on fait notre produit et on le défend.» C'est la philosophie qui prévaut à l'association «Le 5° quartier», officiellement constituée le 15 mars et dont le bureau a été élu ce mardi. Un nom en forme de clin d'œil et de ras-le-bol en même temps: le cinquième quartier, c'est la peau, le foie, le cœur... des bovins qui ne sont pas payés aux éleveurs par les grossistes.

L'association regroupe pour le moment 30 éleveurs, qui ont conçu un partenariat avec Coop Atlantique. Cette coopérative de consommateurs qui travaille notamment avec l'enseigne Super U, achète aux éleveurs charentais, tous en bovins limousins, leurs bêtes 50 cts au kilo de plus que les cours du marché. Soit toujours de quoi vivre mieux, «voire même pour certains, tout simplement de vivre», disent les éleveurs.

### Un marché de niche

En échange, ils s'engagent sur un cahier des charges qualitatif: bêtes à la pâture, nourries à l'herbe le plus possible. «C'était déjà existant dans la plupart de nos fermes, mais là au moins c'est reconnu», explique Freddy Duchadeau, éleveur à Mouzon et président du 5° Quartier. «Pour nous, ce qui change, c'est que le prix nous met à l'abri des fluctuations du marché.» Ils vendent aussi directement à la coopérative d'achat, ce qui supprime l'intermédiaire du grossiste.



Freddy Duchadeau (en blanc) est le président de cette nouvelle association. Photo CL

Ce partenariat est le fruit de négociations entre la Chambre d'agriculture de la Charente et la Coop Atlantique: «Dans l'histoire, on joue le rôle de courroie de transmission», souligne Agnès Ballu, élu à la Chambre: «c'est la Coop Atlantique qui nous a contactés, ils cherchaient à s'approvisionner en local, pour pouvoir communiquer sur un produit de qualité en boucherie traditionnelle. La commercialisation a démarré en janvier 2017 et nous, on s'est bagarré pour préserver les intérêts des éleveurs.»

Pour l'instant, la coopérative s'est engagée à acheter 6 bêtes par semaine à l'association d'éleveurs. «Pour chacun d'entre nous, cela ne représente qu'une toute petite part de notre activité, c'est un marché de niche, mais c'est en cumulant ces petits marchés que le résultat peut se faire sentir», assure Freddy Duchadeau.

Les éleveurs sont aussi invités à venir dans les magasins de l'enseigne pour venir faire déguster leur viande: «Ça nous permet d'expliquer notre métier aux gens et de sortir des clichés.»

«Le 5° quartier» ne se veut pour le moment qu'un début et ambitionne de s'ouvrir à d'autres éleveurs, à des maraîchers... «On veut sortir d'un système qui nous emprisonne et que l'on ne maîtrise plus», insiste Agnès Ballu.

Bureau: Freddy Duchadeau (président), Damien Chamouleau (vice-président), Benoît Doumet (secrétaire), Nadine Bordes (trésorière). Renseignements auprès de la Chambre: 0545244956

# Contrat aidé dans une école: elle obtient gain de cause en appel

ix ans de combat judiciaire et une victoire au bout. Une Angoumoisine de 45 ans, qui travaillait en contrat aidé dans un service administratif d'une école, vient d'obtenir gain de cause auprès de la cour d'appel de Toulouse. Comme 14 autres collègues, elle avait saisi les Prud'hommes à Angoulême dès 2012 pour nonrespect de l'obligation de formation et rupture abusive du contrat de travail. «Nous avions gagné pour treize des quinze dossiers en première instance ou en appel», rappelle François Vasquez, défenseur syndical pour Solidaires.

Cette Charentaise avait été déboutée au motif qu'elle avait fait une formation. «Mais une formation payée par elle-même, avec parfois des déplacements à Poitiers, financés sur ses deniers, ce qui n'exonérait pas l'employeur de son obligation de la former», souligne François Vasquez, rompu à l'exercice juridique. Il a donc accompagné la demandeuse en appel à Bordeaux, en 2013, qui a confirmé la décision Prud'hommes d'Angoulême, puis en cour de cassation en novem-



François Vasquez accompagne les plaignants charentals. Photo Quentin Petit

bre 2015, qui a, elle, cassé le jugement. Direction la cour d'appel de Toulouse pour rejuger l'affaire sur le fond. En janvier dernier, la juridiction a donné raison à la Charentaise qui touchera 12 300€ d'indemnités.

Désormais, François Vasquez peut se consacrer aux 23 autres dossiers qui l'attendent: des auxiliaires de vie scolaire (AVS) charentais qui attaquent leurs employeurs -écoles, collèges ou lycées- forts de plusieurs griefs. «D'abord l'obligation de formation n'est pas respectée alors même que ces contrats ne coûtent presque rien aux employeurs, 1€ de l'heure environ. Ils ont des réunions d'information de temps en temps mais l'information n'est pas de la formation. Ensuite, ils n'ont pas d'examen médical à l'embauche alors que c'est obligatoire. Enfin, ils travaillent plus que les 20 heures hebdomadaires mentionnées sur leur contrat» Dans les faits, les AVS en font 24. «Leur temps de travail est modulé en raison des vacances scolaires. En fait, on leur fait rattraper les temps de vacances. Ce n'est pas légal, assure le défenseur syndical. Et il n'y a aucune transaction possible avec l'Éducation nationale.» Le dossier de ces AVS, qui selon leur volume

horaire de travail ne gagnent

qu'entre 700 et 1 000 € brut par

mois, sera donc examiné le

20 septembre par les Prud'hom-

mes à Angoulême. Lénaëlle SIMON

# La vitrine de «La Ronde des Pains» vandalisée



Des panneaux cachent depuis dimanche les dégâts à la vitrine.

Photo G F

n va faire comme ça en attendant. Entre trouver un vitrier en ce week-end de Pâques et les assurances, ça va peut-être durer un peu, mais on reste ouvert», précise Sandrine Krysiak, responsable avec son mari Thierry de la boulangerie-pâtisserie «La Ronde des Pains», quartier Saint-Jacques, à Cognac.

Faire avec les moyens du bord

pour masquer leur vitrine vandalisée dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1h30, «une vitrine de 6m20 en verre sécurisé, ils y ont été fort.»

Ils, ce sont deux individus qui se seraient embrouillés devant la boutique selon nos informations, la vitrine leur ayant apparemment servi de défouloir. L'un d'entre eux a été appréhendé depuis par la police nationale.

# Charente: un nouveau brochet dans nos cours d'eau!

Une étude, à laquelle a participé la fédération de pêche de la Charente, révèle la présence du brochet aquitanicus en Charente. Une espèce qui a encore de très nombreux secrets à livrer.

Lénaëlle SIMON Lsimon@charentelibre.fr

endant deux siècles, la terre entière a cru qu'il n'existait qu'une seule espèce de brochet, l'esox lucius. Mais un brochet peut en cacher deux autres: le cisalpin, présent au début des années 1900 dans les grands lacs, et l'aquitain, qui peuple encore aujourd'hui les cours d'eau du sud ouest, y compris en Charente, notamment en amont d'Angoulême. C'est ce que permet de découvrir une cartographie des espèces, réalisée depuis 2013 par deux chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et dont les conclusions complètes seront bientôt publiques.

### Préserver cette espèce

La fédération de pêche de la Charente a apporté sa pierre à l'édifice de cet inventaire qui a mis en lumière l'esox aquitanicus. «Il était présent en Charente il y a environ cinq ou six millions d'années, avant que le brochet commun arrive. Ce dernier a été introduit dans le sud-ouest de la France, dont la Charente, à partir des années 50, souligne Gaël Denys, chercheur au MNHN. «Le brochet



Le brochet commun, l'esox lucius, paraît moins trapu.

aquitain se caractérise par une distance plus courte entre l'œil et le bout du museau et il a moins de vertèbres ce qui lui donne un aspect plus trapu», décrypte Valentin Hortolan, directeur de la fédération de pêche charentaise.

Mais le critère morphologique ne suffit pas. En 2016, la fédération, comme d'autres des bassins Adour Garonne, a participé à des prélèvements. «On a prélevé sur 14 individus des morceaux de nageoire de quelques millimètres, envoyés aux chercheurs à Paris pour des analyses génétiques. Beaucoup étaient en fait hybrides, ce qui peut poser la question de la pérennité de cette nouvelle espèce.» Les chercheurs réfléchissent à des solutions. «Une étude est en cours pour déceler les populations non impactées par les repeuplements (en brochet commun, Ndlr) avec le soutien de l'agence française pour la biodi-

versité et la Fédération nationale de la pêche. Elles pourraient servir comme souche pour des programmes de repeuplement en brochet aquitain, précise Gaël Denys. Mais on ne sait absolument rien sur la biologie et l'écologie de cette espèce.» En Charente, la fédération, qui voit dans cette découverte «un atout pour le territoire», réfléchit à des mesures de gestion pour préserver cette espèce tombée du ciel.

Photo Fédération de pêche de la Charente

■ Le bassin couvert de Cognac ferme ses portes demain soir
 ■ En silence et sans regrets
 ■ Pour le personnel comme pour les utilisateurs
 ■ Place désormais à l'X'eau.

# La piscine d'hiver s'éteint sans faire de vagues

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

afistolée de toutes parts mais debout jusqu'au bout. La piscine d'hiver de Cognac aura finalement tenu le choc et son rang, malgré un chauffage récalcitrant qui lui a joué des tours dans sa dernière ligne droite.

Après sa voisine d'été en septembre dernier, fermée après 53 ans de bons et loyaux services, cette structure typique de l'architecture des années 70 baisse à son tour le rideau, promise à un avenir encore entre parenthèses (lire l'encadré). Elle s'effacera demain soir pour laisser l'X'eau déployer ses ailes aux Vauzelles. Samedi pour le public, quand les agents de l'agglo et leur famille auront la primeur de le découvrir vendredi en avant-première. Sans regrets pour ceux qui y travaillaient, comme pour les nageurs qui la fréquentaient. Dans l'indifférence même du public. En témoigne le peu de candidats à la baignade depuis dimanche, alors que l'entrée est pourtant gratuite pour ses derniers jours.

«L'effet X'eau, les gens l'attendent. C'est vrai aussi qu'on va entrer dans une autre dimension avec ce complexe, un autre monde par rapport



Même la gratuité pour les derniers jours de la piscine n'a pas attiré la foule. Hier, seuls quelques rares baigneurs y étalen

Photo G. R

à cette piscine couverte», souligne sans nostalgie aucune Christian Lys, lequel a pourtant usé ses claquettes sur les bords de son bassin de 25 mètres et de ses quatre lignes d'eau, responsable depuis plus de trente ans de cette structure ouverte en 1978, comme de celle d'été.

«Les conditions de travail étaient franchement compliquées, ça ne pouvait plus continuer comme ça.» «Entre les pannes, les voies d'eau du plafond, l'air qui passait de partout par les baies vitrées, sans compter l'acoustique catastrophique, ce n'était plus possible en effet», appuie sa collègue Sarah Peraudeau, dix-sept ans de piscine. Elle sera l'une des deux chefs de bassin de l'X'eau avec une autre «ancienne», Laurence Lacour, Et d'ajouter: «L'environnement était certes familial dans ce bassin, ce sera différent à l'X'eau, mais ie ne crois pas que grand monde se plaindra d'en changer.»

### all n'y a pas photon

Olivier, nageur régulier, le confirme. Comme la majorité des stakhanovistes des longueurs. «Elle était trop petite, quatre couloirs, c'était même dangereux avec un seul de nage avec matériel (palmes, paddles...). À l'X'eau, ce sera six lignes d'eau, plus larges, de vrais vestiaires, l'ozone, il n'y a pas photo. Le seul regret: sur ce nouveau site, un bassin de 50 mètres aurait été parfait. On n'en aura plus à Cognac.» Le seul se trouvait à la piscine d'été, un bassin en plein air qui aura fait couler beaucoup plus d'encre et généré plus de remous que cette pourtant moins vieille piscine couverte. Collectif «Sauvons la piscine d'été» il y a eu en son temps, mais personne pour sauvegarder celle d'hiver. Affaire de souvenirs.

«C'était autre chose, l'été, le soleil, les animations, les podiums avec Carlos, Jeanne Mas, cette piscine évoquait plein de souvenirs aux Cognaçais», rappelle Christian Lys. «Les rencontres, ces groupes de garçons et de filles qu'on voyait chacun à un bout du bassin en début de saison, ensemble à la fin, ce n'était pas la même chose à la piscine d'hiver», ajoute avec le sourire Sarah Peraudeau.

On y venait surtout avaler les longueurs pour les sportifs, s'amuser pour les autres, y prendre un bain en nocturne parfois, comme dans celle d'été, pour quelques privilégiés. On peut le dévoiler, il y a prescription. Pour apprendre à nager aussi et bien sûr, ce que nombre de Cognaçais ont fait sous ses bas plafonds. Une époque désormais révolue pour de bon.

### Elles & ils

Anne-Marie Molinié,



organisatrice du festival
Festi Classique, donne
rendez-vous à tous les
mélomanes pour un «After
Work» au chai Meukow,
26, rue Pascal-Combeau à
Cognac, le vendredi
27 avril de 18h30 à 21h.
Pas de musique classique
cette fois au menu, mais un
concert de jazz manouche
avec le «Home Swing Trio»
à partager entre amis lors
de cette soirée assortie
d'un cocktail et d'un buffet
«apéritivo» pour 12 euros.

Réservations sur www.festi-classique.com (places limitées).

Ketty Millet,



médiatrice du livre à la bibliothèque de Cognac, organise une rencontre avec Rania Mustafa Ali le mercredi 4 avril à 18h30, à la section adultes. Cette jeune Syrienne évoquera sa situation de réfugiée et racontera son exil, depuis la Syrie jusqu'en Autriche. La vidéo retraçant son périple sera diffusée à cette occasion. Gratuit, sur inscription au 05 45 36 49 02 ou au 05 45 36 19 50.

### «Il n'y a pas d'urgence»

all n'v a pas d'urgence», indique le maire de Cognac Michel Gourinchas, quand on évoque le devenir de ces piscines. Et puis il faut d'abord décider de la marche à suivre». Entre la Ville et l'agglo. Si le transfert des charges de fonctionnement à l'agglo est réglé, celui des charges d'investissement ne l'est pas. «Soit on procède à ce transfert et il faut s'entendre sur le montant que la Ville devra donner, soit il n'y a pas de transfert et alors ces équipements resteront municipaux. Ce n'est pas encore décidé, même si on tend vers la seconde solution, dit-il. Dans ce cas, on verra ce qu'on en fera ensuite». Les démolir? Là aussi, rien n'est acté. «Cela dépendra pour

beaucoup du futur aménagement du Parc des sports. En attendant, on étudie des solutions. Pour la piscine d'hiver, de combler le bassin pour la louer au club de rugby pour y laire sa salle de musculation par exemple, il est demandeur.» Les défenseurs de l'architecture y voient eux une utilité patrimoniale et militent pour ne pas la voir disparaître. En revanche, pour celle d'été, c'est le néant. «Nous avons quelqu'un sur place qui la surveille pour des raisons de sécurité en attendant de trouver quoi en faire. Ce n'est pas urgent de toute façon, je le répète, il ne se passera rien en tout cas d'ici la fin du mandet.»

# Polar le festival: les habitants de l'agglo appelés aux urnes

Grand Cognac et le festival convient le public à participer au 8° prix des lecteurs des bibliothèques et médiathèques. Six romans sont en lice.



Une centaine de lecteurs ont joué le jeu l'an passé, pour ce prix dont l'affiche est encore signée cette année Le Hir.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

vos cahier de notes! De 1 à 5 pour l'écriture comme pour l'histoire, sans oublier d'agrémenter sa petite fiche de quelques commentaires. Et nul besoin d'être un expert en littérature. «C'est d'abord le prix du cœur et du plaisir de lire avant tout», rappelle Bernard Bec. Hier à Châteauneuf, le grand ordonnateur de «Polar le festival», dont le 23° volet se déroulera du 19 au 21 octobre, et Nicole Roy, vice-présidente de l'agglo en charge de la culture, ont lancé la 8º édition du prix des lecteurs des bibliothèques et médiathèques de Grand Cognac. Ouvert à tous, à commencer par les amateurs de roman noir, il invite tout un chacun à participer au jury qui désignera le lauréat 2018 et successeur de Noël Boudou avec «Elijah».

Pour en être, il suffit de s'inscrire dans l'une des dix structures participantes (1), d'emprunter et lire les six romans retenus cette année par le comité de lecture du festival, et de fournir ses fiches de notation au plus tard fin septembre. Une participation gratuite.

### Six nuances de noir

Noirceur des âmes, noirceur des paysages, des bas-fonds, noirceur de la misère humaine, sans oublier une bonne dose de suspense et d'hémoglobine pour renforcer le trait, il y en a de toutes les veines et pour tous les goûts dans cette sélection très hétéroclite. De l'histoire d'un policier retrouvé égorgé dans un abattoir à celle d'un homme qui revient à ses débuts avec un enfant qui n'est pas le sien, au risque d'être rattrapé par son passé, en passant par un groupe d'Albanaises cachées dans un conteneur afin d'échapper à leur proxénète, pour ne donner que quelques pistes.

Six ouvrages choisis parmi une bonne centaine de présélectionnés «qui risquent de partager les lec-

teurs», indique non sans malice Bernard Bec, qui a retenu parmi eux deux auteurs déjà en compétition l'an dernier. Jacques Bablon, lequel revient avec «Jaune soufre» après «Nu couché sur fond vert», et Frédéric Paulin avec cette fois «La peste soit des mangeurs de viande», dans la foulée de «Le monde est notre patrie». Ils sont à départager avec «115», de Benoît Severac, «Il est moi», de Philippe Setbon, «Enfants de la meute», de Jérémie Bouquin et «Les chiens de Caingorms», de Guillaume Audru. Des romans noirs et des auteurs avec lesquels les membres du jury comme les festivaliers pourront échanger comme de coutume à l'occasion de trois rencontres programmées lors du festival.

La remise du prix s'effectuera le dimanche 21 octobre à 14h, à La Salamandre de Cognac.

 Cognac, Louzac-Saint-André, Saint-Brice, Châteaubernard, Cherves-Richemont, Châteauneuf, Jarnac et Segonzac.

### ■ CHÂTEAUBERNARD



Les 22 membres du jury en grande discussion.

# Le jury de «Bulles de lecteurs» réuni à la médiathèque

our sa première année de participation au prix «Bulles de lecteurs», organisé conjointement par le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (Cibdi) d'Angoulême, la médiathèque de Châteaubernard a constitué un jury de 22 lecteurs, qui s'est réuni vendredi pour échanger ses impressions de lecture. Comprenant autant d'hommes que de femmes, il a la particularité d'intégrer des personnes ayant un regard neuf sur la BD, puisqu'au moins quatre des membres n'en avaient jamais lu.

Les lecteurs ont apprécié la diversité des six ouvrages de la sélection, soulignant l'intérêt de l'exercice qui consiste à noter non seulement l'histoire mais aussi le dessin.

La discussion fort intéressante et animée a permis à chacun d'exprimer ses coups de cœur ou ses réticences, ou même de modifier parfois son regard sur certains ouvrages. Sans influence sur le classement, puisque les votes étaient remis auparavant.

Le prix «Bulles de lecteurs» sera décerné le 26 avril à Angoulême.

### Des projets professionnels à l'honneur à Châteaubernard

euf candidats du lycée Louis-Delage à Cognac ont participé mardi dernier au concours «10 minutes pour convaincre» du Rotary Club de Cognac. Une épreuve difficile pour les élèves et qui se veut formatrice, au cours de laquelle les jeunes sont amenés à présenter et à justifier le choix de l'orientation scolaire devant les conduire à réaliser leur projet professionnel.

### «Aucun des autres candidats n'a démérité»

Les prix ont été décernés aux lauréats mercredi dernier, au cours d'une sympathique petite cérémonie dans les salons de l'hôtel Ibis de Châteaubernard, en présence d'André Dufossé, président du Rotary, des profs qui ont préparé les jeunes et de membres du club.

Christian Rouby, organisateur pour l'association, a souligné l'excellent travail de préparation des candidats et leurs prestations, toutes «claires, originales et sincères». Thierry Florin, proviseur, a quant à lui apprécié de voir des élèves «engagés, prêts pour l'insertion professionnelle». Souli-



Les trois lauréats, accompagnés par Thierry Florin et André Dufossé.

Dhata CI

gnant que «s'il n'y a que trois lauréats, aucun des autres candidats n'a démérité», et le lycée a choisi de les récompenser aussi.

Le premier prix est allé à Mathilde Boulay, élève en terminale «techniques d'usinage», qui souhaite poursuivre ses études par un BTS et une licence pro de dessinatrice industrielle. Le jury a été convaincu par «le calme et l'élocution parfaite» de la jeune femme âgée de 19 ans, et a souhaité l'encourager pour réussir dans un milieu industriel encore très masculin.

Mathis Giot a reçu le deuxième prix, lui aussi en terminale «techniques d'usinage». Âgé de 17 ans, il a présenté «très méthodiquement» son projet ambitieux pour aller jusqu'en licence, de «conception des process de réalisation de produits». Enfin, Mendy Argand, 16 ans, en 3° préparatoire à l'enseignement professionnel, a reçu le troisième prix, pour sa présentation d'un projet en cohérence avec sa forte motivation.

La remise des prix s'est terminée autour d'un apéritif amical.

### SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ

# Le conseil municipal se pose des questions sur l'avenir

ors de la dernière réunion du conseil municipal de Saint-■Fort, principalement consacré aux finances communales, le maire Pascal Martin a bien résumé la situation. Bien que les finances de la commune aient pris un tournant encourageant avec des dépenses en hausse de 7,11 % pour des recettes progressant de 7,71 %, les diminutions prévues ou à prévoir concernant les différentes dotations (État, Grand Cognac, retour des compétences transférées), font craindre des complications pour l'avenir. Il ressort de l'année écoulée un bilan positif de 66.389€ sur le budget présenté par le maire et vérifié par le comptable du trésor qui a apporté quelques précisions sur certains chapitres. Cependant, le taux d'endettement, en raison de l'emprunt contracté pour les travaux d'aménagement du bourg, a augmenté sensiblement.

Cette situation s'améliorera en 2018, grâce aux remboursements escomptés, pour revenir à un taux plus en rapport avec «la norme». Pour 2018, le budget «investissements» proposé est estimé à 263.965€; le budget «fonctionnement» étant évalué à 447.905€. Les deux budgets sont adoptés à la majorité moins deux abstentions. Le budget du CCAS, voté à part, est adopté à l'unanimité. Son rattachement au budget principal fait l'objet d'une réflexion en cours. L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Grande-Champagne avant fait une demande de subvention, cette dernière a été mise aux votes. L'attribution d'une somme de 100 euros a été votée à l'unanimité moins une voix contre.

### CHATEAUBERNARD

## Le challenge ouvre la saison



2 doublettes se sont retrouvées dimanche sur les terrains de boules lyonnaises de l'AS Verriers de Chateaubernard, rue des Quillettes. Le challenge Lucien Brouillet, créé en hommage à un joueur du club décédé, est le premier concours de la saison, qui en comptera de nombreux. Pendant toute la journée, les joueurs venus de toute la région ont disputé des parties serrées, au cours desquelles il a fallu faire preuve tout aussi bien d'habileté que d'audace. En finale, c'est la doublette Dyrocher, de Cognac, qui a vaincu l'équipe Bouvy d'Angoulême, pour remporter le challenge.

# SNCF: le gouvernement prêt pour le bras de fer

- L'exécutif n'entend rien lâcher face à la grève longue durée des cheminots démarrée hier soir
- Le mouvement va être massivement suivi aujourd'hui
- Avec un trafic très perturbé en régions comme sur les grandes lignes.

éterminé» à tenir «le cap» de la réforme de la SNCF après avoir lâché un peu de lest, l'exécutif se prépare à soutenir le bras de fer d'une grève au long cours des cheminots face aux «conservatismes» et à la «gréviculture». C'est une semaine en forme d'épreuve de force pour le gouvernement alors que la grève «s'annonce dure, suivie au moins pour la première, peut être les deux premières semaines», a souligné hier sur BFMTV le rapporteur LREM de la réforme ferroviaire à l'Assemblée. Jean-Baptiste Djebbari.

#### Coagulation des revendications

«On s'attend à un mouvement social très lourd, très fort, avec un impact très dur sur les usagers du train», selon une source gouvernementale. «Face à ça, à nous d'être dans le respect du cap qui est flxé», a-t-elle insisté, quand Jean-Baptiste Djebbari a évoqué une réforme «nécessaire» que «le gouvernement et le Parlement sont déterminés à mener». Alors que plane le spectre d'une coagu-



Le gouvernement se dit «déterminé» à tenir «le cap» de la réforme de la SNCF après avoir lâché un peu de lest. Photo archivos AFP

99

On s'attend à un mouvement social très lourd, très fort, avec un impact très dur sur les usagers du train.

lation des revendications (Air France, étudiants, fonctionnaires...), voire des semaines de grèves de novembre 1995, le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin a lui aussi insisté dimanche sur «la détermination tranquille et totale» du gouvernement. Une formule employée au mot près par Édouard Philippe mardi dernier devant les députés de la majorité, à qui il a demandé de rester soudés face à l'adversité, «plus dans la logique de la tortue romaine que dans l'attitude du sniper embusqué», selon une source parlementaire. Après un premier test social d'envergure lors des manifestations

du 22 mars, l'exécutif entre donc dans le vif d'un conflit assorti d'une bataille de l'opinion. «Sur le cœur politique» des électeurs d'Emmanuel Macron, «le soutien est très très fort», veut-on croire au gouvernement, mettant en avant la méthode de «concertation» face à «l'opposition de principe», dixit Jean-Baptiste Djebbari, de certains syndicats.

Selon un sondage Ifop pour le Journal du dimanche, le soutien à la grève progresse dans l'opinion mais n'est pas majoritaire, avec 46 % de Français qui trouvent le mouvement «justifié».

#### Un «SNCF bashing»

«Personne ne peut comprendre que les syndicats de cheminots engagent une grève longue et pénalisante alors que le gouvernement est dans le dialogue», a estimé dimanche dans Le Parisien la ministre des Transports, Élisabeth Borne. Elle a également plaidé que les concertations avec les partenaires sociaux n'étaient qu'à «mi-chemin» et que le débat parlementaire commençait tout juste aujourd'hui en commission. Comme preuve de bonne volonté, l'exécutif met aussi en avant un recours atténué aux ordonnances et «des garanties de haut niveau» apportées aux cheminots, sur l'ouverture échelonnée à la concurrence et la «portabilité des droits» sociaux en cas de transfert du salarié à une autre entreprise ferroviaire.

Et Jean-Baptiste Djebbari a con-cédé que «les cheminots se sont sentis humiliés, ont senti un "SNCF bashing" qui aujourd'hui les radicalise un peu. Et ça je souhaite qu'on arrive à le débloquer». Outre le front syndical, le gouvernement devra endiguer celui de l'opposition politique, qui ne manque pas de s'engouffrer dans la brèche. Douze partis de gauche, dont La France insoumise, le PCF, Gé-nération.s, EELV ou le NPA, ont apporté vendredi leur soutien aux syndicats contre «la casse de la SNCF» préfigurant selon eux celle de tout le service public. Le PS a apporté son soutien «aux grévistes» mais aussi «aux usagers» selon son premier secrétaire Olivier Faure, tout en demandant à ce que «le gouvernement arrête de mettre un pistolet sur la tempe» avec les

# EN GREYE SNC

### Mardi noir attendu pour les usagers

Après le coup de semonce avec un TGV sur huit en movenne aujourd'hui, les cheminots démarrent très fort leur grève longue distance visant à contrer le projet de réforme de la SNCF Si les retours du long week-end de Pâques ont été finalement épargnés avec un trafic «normal», contrairement aux mises en garde répétées de la SNCF, c'est une autre pièce qui va se jouer ce matin pour les voyageurs et les usagers quotidiens des TER en régions, RER et Transiliens en lle-de-France. Avec près d'un cheminot gréviste sur deux (48 % contre 35,4 % le 22 mars) et jusqu'à plus de trois sur quatre chez les conducteurs (77 %), selon les chiffres annoncés dimanche par la direction de l'entreprise ferroviaire le trafic sera «très perturbé» Sur les grandes lignes, la SNCF prévoit un TGV sur huit en moyenne, l'axe Sud-Est étant le plus impacté (un sur 10). Même chose pour les Intercités, dont sept lignes ne seront carrément pas desservies. Sur les lignes régionales, un TER et un Transilien sur cing sont annoncés. En lle-de-France, la circulation des RER sera variable selon les axes, allant d'un train sur deux à un sur cinq. Certaines branches ne seront pas desservies.

Les grévistes «poussés à la faute»? Le secrétaire général de la CGT Cheminots Laurent Brun a accusé hier la direction de la SNCF de vouloir «pousser à la faute». «Elle cherche la confrontation entre grévistes et non grévistes», affirmetil dans une interview au Parisien. Interrogé sur le fait de savoir si la situation pourrait «dégénérer», il a répondu «voir, même si on espère garder notre calme».

### Air France: 75% des vols assurés

Air France prévoit d'assurer 75% de ses vols aujourd'hui, à l'occasion de la quatrième journée de grève pour les salaires à l'appel d'une large intersyndicale. Dans le détail, 70% des vols long-courriers, 67% des vols moyen-courriers au départ et vers Paris-Charles de Gaulle et 85% des vols courtcourriers seront assurés, a précisé Air France hier, qui recense 32,8% de grévistes chez les pilotes, 20,5% parmi les personnels navigants commerciaux (PNC) et 14,5% chez les personnels au sol. Samedi, une autre grève est déjà programmée par l'intersyndicale,

qui a aussi averti dimanche de deux nouvelles journées de mobilisation les 10 et 11 avril, Pilotes, PNC et personnels au sol réclament une revalorisation des salaires de 6%, jugeant insuffisante la politique salariale de l'entreprise, compte tenu des efforts passés des salariés et des bons résultats de la compagnie en 2017. Les prévisions pour aujourd'hui, alors que cette nouvelle journée de grève coïncide avec le début du mouvement à la SNCF, font état d'un trafic plus perturbé que lors de la dernière grève vendredi passé, sur les longs et moyen-courriers.

### Coup d'accélérateur pour le covoiturage

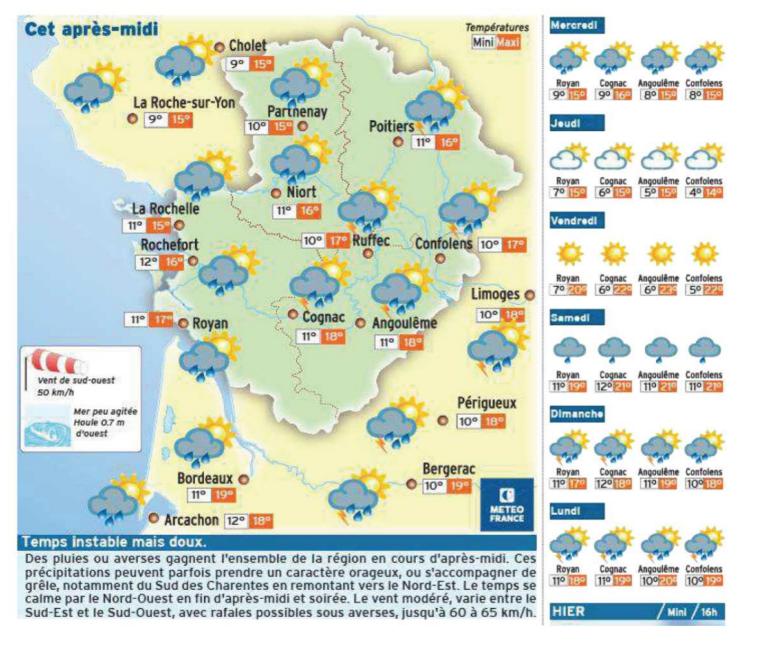
es plateformes de covoiturage et les compagnies d'autocars s'apprêtent à accueillir de très nombreux usagers qui ne pourront pas prendre le train pendant les grèves, aujourd'hui et demain, allégeant les difficultés de transport notamment pour aller au travail. Alors qu'on attend des journées noires pour le trafic ferroviaire en France, la grève des cheminots contre le projet de réforme de la SNCF fait les affaires des alternatives au rail.

C'est notamment le cas du covoiturage, en plein boom, mais encore très minoritaire dans les trajets du quotidien. «Cela permet de faire connaître le service», reconnât Julien Honnart, président et fondateur de Klaxit. Ce mardi, «par rapport à un mardi classique, on va faire deux fois plus de réservations», explique-t-il, tout en soulignant qu'il reste encore des places dans les voitures.

#### «Solidarité civique»

On «peut absorber beaucoup de trafic», assure-t-il. Les covoitureurs transportent en moyenne environ un passager par voiture, mais il y a souvent au moins deux ou trois places disponibles. La présidente de Région, Valérie Pécresse, a mis, elle, en avant la gratuité du covoiturage en Ile-de-

France pendant les grèves, tout en lancant un appel aux conduc-«Tous ceux qui prennent leurs voitures les jours de grève, s'il vous plait, solidarité civique, inscrivez-vous sur des plateformes [...], prenez des passagers avec vous», a-t-elle demandé. Pour les trajets interurbains, les sociétés d'autocars qui se sont multipliées depuis la libéralisation du secteur en 1995 vont renforcer leurs services pour rempla-cer des trains. Parmi les trois compagnies de «cars Macron» actives en France, Isilines a vu ses réservations «tripler par rapport à la normale, sur l'ensemble des lignes», selon son directeur.



# Les cheminots en plei ne bataille du rail

### LECONTEXTE Bras de fer

BENOÎTLASSERRE

Le trafic va être perturbé. Le gouvernement ne l'est pas. À quelques heures du mouvement social le plus dur, et peut-être le plus long, de son jeune quinquennat, l'exécutif affiche « sa détermination tranquille », face à une mobilisation qui s'annonce massive et face à une opinion publique qui soutient à 46% le mécontentement cheminot. Le PDG de l'entreprise, Guillaume Pepy, n'a d'ailleurs pas cherché, bien au contraire, à minimiser l'impact de la colère en invitant les usagers à faire appel à des déplacements de substitution. Seulement un TGV sur huit et un TER ou Transilien (lle-de-France) sur cinq devraient circuler aujourd'hui et demain pour les deux premiers jours d'une grève inédite et en pointillés (deux jours par semaine), destinée à durer jusqu'au 28 juin, si l'Intersyndicale ne se fissure pas d'ici là et si la sympathie des Français ne s'effiloche pas. Pour l'instant, l'unité semble solide, comme elle l'est dans les partis de gauche-y compris le Parti socialiste dont la rose retrouve ses épines-qui dénoncent « la casse de la SNCF et du service public » tandis que la droite, vigilante sur les petites lignes du monde rural, reproche au gouvernement de mener « une réformette plutôt qu'une réforme de fond.» En première ligne sur le front ferroviaire, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, a rappelé que les négociations restaient ouvertes et estime avoir suffisamment prouvé sa volonté de concertation en renonçant aux ordonnances pour l'ouverture à la concurrence et en garantissant les droits des salariés en cas de transfert vers une entreprise privée. Insuffisant pour le bloc syndical qui refuse la suppression du statut et toute idée d'ouverture à la concurrence. Celui-ci se sent frais et dispos pour disputer ce marathon, d'autant plus que la météo sociale est à l'orage avec Air France, les éboueurs et les universités.« La gréviculture » selon le député LREM Gabriel Attal, reprenant un néologisme plutôt en vogue dans les partis de droite.

TRANSPORTS La grève à la SNCF s'annonce très suivie aujourd'hui. Un conducteur et une contrôleuse racontent leur vie de cheminot, et pourquoi, aujourd'hui, ils cessent le travail

heminot, un mot si français, qui fleure la révolution industrielle et la Troisième Républi que.Gabriel (1), la quarantaine, se souvient du jour où, enfant, il a eu un aperçu de ce que cette expression abstraite pouvait désigner. « Nous voyagions, avec ma famille, sur la ligne Agen-Périgueux, c'était le dernier train du conducteur, il allait partir à la retraite. Dans toutes les gares où nous nous sommes arrêtés, des collègues s'étaient réunis sur les quais, une petite cérémonie festive était or ganisée pour saluer son départ. Ça m'a marqué, cette solidarité». Gabriel a rejoint en 2003 la com-

munauté des cheminots, qui compte de nombreux métiers : le contrôleur, l'aiguilleur, le régulateur, chargé de gérer la ligne dans son ensemble depuis la gare centrale... Il y a ceux qui « roulent », et les « sédentaires » cadres, agents de bureau.

#### « Réserve » et « roulement »

Gabriel, pour sa part, est conducteur. Principalement sur les lignes régio nales en Nouvelle-Aquitaine. Il a d'abord travaillé à « la réserve » : les agents connaissent leurs jours de repos six mois à l'avance, mais, seulement la veille ou l'avant-veille, leurs horaires et les lignes sur lesquelles ils sont affectés. « Tout est possible, on peut commencer au milieu de la nuit ou finir tard, dormir à 200 kilomètres de chez soi.»

Récemment, Gabriel a quitté « la réserve » pour intégrer « le roulement». Le planning, les horaires sont connus plusieurs mois à l'avance. Un

«On ne m'a pas demandé de diplôme pour faire ce métier: je l'ai appris avec la SNCF »

régime plus stable. Mais les jours et les nuits restent élastiques. « On peut conduire quatre à six heures d'affilée. Une fois ou deux par semaine, je suis amené à faire un découché : passer

la nuit dans un foyer decheminots, dans une ville de la région. Je ne me plains pas du tout, au contraire, j'aime ça, le fait qu'il n'y ait pas de routine. Mais au plan personnel, c'est une contrainte, ça rend difficile de s'engager dans la vie associative, chaque semaine est différente.»

Àquoi ressemble un service de Gabriel?« Je vais récupérer le train au dépôt ou en gare, je le prépare pendant unevingtaine de minutes, je vé-

rifie les freins, les procédures de sécurité, la cabine, la liste des arrêts... Avant le départ, on fait un point avec le chef de bord, qui lui-même a fait sa ronde dans le train, nous procédons aux annonces de sécurité, puis on part. Alors je suis seul dans ma cabine. Mon travail consiste à freiner, accélérer, selon les besoins, et à m'adapter aux signalisations. Il faut rester sans cesse attentif à plusieurs paramètres: l'environnement desvoies, la vitesse, la signalisation. » Cette attention ne se relâchet-elle jamais? « Non, il y a une sorte de tension intérieure, on est responsables de plusieurs centaines devoyageurs.»

2800 euros brut par mois Pas de faiblesse pour la concentration; en revanche, il y a une faute qui est sa hantise: la panne d'oreiller. Louper le train qu'on est censé conduire...Fâcheux !« ça m'est arrivé une fois en quinze ans. Un souvenir horrible.Quand je dois partir très tôt, en fait, je dors peu car je suis stressé.»

L'autre hantise, c'est le tristement célèbre «accident de personne». Un suicide, une collision...« Une fois, de nuit, on a heurté une femme qui s'était couchée sur le passage à niveau. On était lancés à 160, j'ai eu le temps de la voir avec stupeur, mais il était trop tard pour an êter le train. Je connais des collègues qui n'ont jamais pu rouler après ça.»

Gabriel gagne 2800 euros brut par mois, jusqu'à 3100 selon les heures de nuit.« C'est correct, d'autant qu'on ne m'a pas demandé de diplôme pourfaire ce métier : je l'ai appris avec la SNCF», explique t-il. Globalement, s'il regrette « une accélération des cadences», notre conducteur aime son travail et la culture cheminote. Les journées qui ne sont jamais les mêmes, la chance quotidienne de sillonner la France, le contact avec les voyageurs. L'impression, avec la SNCF, de faire partie d'une histoire plus grande que lui.

Ce mardi, il fera grève pour défendre le statut des cheminots. Un héritage des années 1920, dont voici les contours actuels : emploi à vie. retraite de 52 à 57 ans selon les parcours, hausse de rémunération assurée avec l'ancienneté, train gratuit ou quasi gratuit pour lui-même et ses enfants. « Je n'ai pas le sentiment d'être un nanti, les cheminots sont aux 35 heures commetout le monde. Je ne vois pas du tout en quoi la suppression de ce statut permettra aux trains de mieux rouler.»

#### « Valise toujours prête »

« Chaque entreprise a ses avantages.



Un cheminot sur deux fera grève aujourd'hui.

On essaie de faire des petites économies sur notre dos », estime de son côté Béatrice, 36 ans. Contrôleuse de puis dix ans, cette cheminote a aussi accepté de raconter à « Sud Ouest » sa vie quotidienne, semblable en bien des points à celle de Gabriel. Les journées changeantes, « la valise toujours prête », la gestion du sommeil. « Même si j'ai pris mon service à 3 h 30 du matin, j'évite de faire la sieste car on a du mal à dormir le soir suivant, et je le paie le lendemain ». Son métier, en dix ans, « a peu changé », à ceci près que Béatrice fait « net-tement plus » de billets à bord que quand elle a commencé. « Pas mal de guichets ont fermé, il est devenu fréquent que les gens montent sans titre de transports et viennent nous

Elle gagne 2 200 euros net par mois, et trouve à son mêtier bien des qualités. Notamment le plaisir de vovager et les relations avec les usagers, même și, en cas de fraude, les échanges peuvent être houleux. « La plupart du temps, les gens sont respectueux, on a un bon contact. D'ailleurs, depuis quelques jours, ils me disent souvent qu'ils nous soutiennent.»

(1)Lesprénomsont étémodifiés à la demandedes personnes interviewées.

### « Mardi no

**BORDEAUX** Trafic normal hier soir, en gare Saint-Jean. Mais de fortes perturbations sont attendues aujourd'hui

Vendredi, les dirigeants de la SNCF avaient annoncé de grandes difficultés pour les retours du weekend de Pâques, à partir de 19 heures hier soir. début de la grève. Il était conseillé aux voyageurs de différer leurs déplace

Finalement ce lundi à 19 heures, le trafic est quasi normal en gare Saint-Jean, à Bordeaux. Aucune annulation, quasiment aucun retard sur le tableau des départs. Les trains vont partir:19 h 02 pour Toulouse Matabiau, 19 h 04 pour Paris Montparnasse, 19 h 10 pour Agen...

Les usagers vont et viennent dans le brouhaha habituel qui s'empare d'une gare aux heures de pointe. Une commerçante observe tout de même: «On a vu un afflux de voyageurs assez tôt, à 14,15 heures. Il y avait davantage de monde que ce soir. En

## ir » annoncé

général, c'est plutôt calme en début d'après-midi...Il se peut qu'une partie des usagers aient avancé leur départ ».

Il ne pourra pas être écrit que la SNCF ne communique pas sur les effets de cette grève. Dans la gare, les informations défilent non-stop sur plusieurs écrans géants. Ces « flash circulation » annoncent un mardi 3 avril « fortement perturbé ». Un TER sur cinq, un TGV sur huit, un Intercités sur huit, un train international sur quatre... La journée d'aujourd'hui devrait, selon les prévisions de trafic, marquer le véritable coup d'envoi de cette grève. Mieux vaudra éviter le chemin de fer. 77% des conducteurs se sont déclarés en grève pour ce mardi. Près d'un cheminot sur deux (48%) cessera le travail. Les syndicats (CGT, Unsa, CFDT, Sud) ont prévu un mouvement au long cours puisque la grève devrait s'étaler, par épisodes de deux jours sur cinq, jusqu'au 28 juin.

## Faut-il supprimer le statut de cheminot?



GILLES SAVARY, ANCIEN DÉPUTÉ PS DE LA GIRONDE. SPÉCIALISTE DES TRANSPORTS



OLIVIER BESANCENOT, **NOUVEAU PARTI** ANTICAPITALISTE

« La suppression du statut de cheminot n'est prescrite ni par l'Europe ni par les obligations d'ouverture à la concurrence. Mais, subventionné à hauteur de 3,5 milliards d'euros par an, il constitue un handicap pour la SNCF, non pas face à l'anecdotique concurrence ferroviaire mais face à celle, beaucoup plus féroce, de la route et de l'aérien. Et à moins que l'égalité ne soit plus une valeur de gauche, pour moi qui m'en réclame toujours, je ne trouve pas choquant qu'on harmonise les régimes de retraites, ce qui vaut autant pour les

« La suppression bénéficient d'un statut se fera dans le respect des droits acquis »

parlementaires que pour les cheminots. Ceux-ci d'un autre âge, à l'époque où le charbon réduisait leur espérance de vie, ce qui n'est plus le cas même si leur métier revêt encore de lourdes

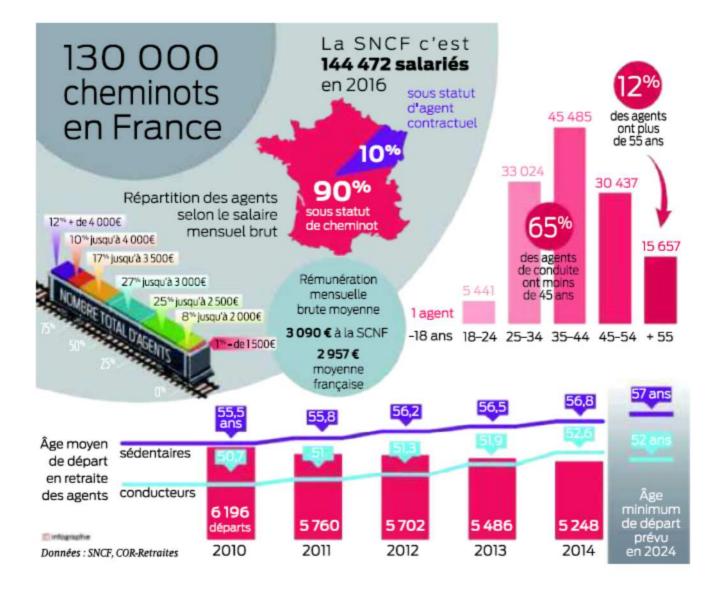
responsabilités. La suppression du statut se fera d'ailleurs dans le respect des droits acquis. Elle ne doit pas apparaître comme une stigmatisation des cheminots car, si on en est arrivé à cette dette monstrueuse, c'est moins à cause du statut qu'à cause des gouvernements successifs qui ont toujours cédé aux pressions des lobbys industriels comme Alstom. Quant aux partis de gauche qui font du racolage électoral avec les cheminots, ils auraient tout intérêt à se souvenir de ce qu'ils ont dit et voté sur la concurrence par le passé.»

« Le gouvernement fait diversion. Le vrai sujet, ce n'est pas le statut des cheminots, ce sont les choix politiques concernant le chemin de fer. Comme si le statut des cheminots était responsable de la dette de la SNCF, du prix trop élevé des billets, de la dégradation du service public ferroviaire... Etre solidaire des cheminots, c'est lutter pour une certaine idée du service public. Mon inquiétude, c'est qu'il se passe pour la SNCF ce que nous avons connu à la Poste ces dernières années : la fermeture de nombreux bureaux en zone rurale

« Nous sommes de quelqu'un d'autre. On a tous des avantages »

et en quartiers populaires... Une grève, c'est toujours tous le cheminot pénible pour les usagers. Mais il faut avoir à l'esprit qu'on est tous le cheminot de quelqu'un d'autre : on a tous, dans nos métiers, certains avantages. Si, en tant que

travailleur, on commence à jalouser d'autres travailleurs, à penser qu'un travailleur est un "privilégié" au motif qu'il a un acquis social, alors il ne faudra pas s'étonner si, un jour, on est à son tour victime de ce genre de discours. On vit dans un monde où ceux qui vivent avec 150 000 euros par mois arrivent à faire croire à ceux qui vivent avec 1 500 euros que la cause de leur problème, ce sont ceux qui vivent avec 2 000 euros par mois...»



# Les militaires en vigilance rouge

Inondations, attentats, risques industriels... les militaires se préparent à affronter des situations d'urgence. Cette semaine, c'est une tempête qui souffle sur la Nouvelle-Aquitaine



Pour les armées, le centre de la caserne Xaintrailles, à Bordeaux, est le point par lequel transitent toutes les informations.

PIERRETILLINAC p.tillinac@sudouest.fr

auvaise semaine pour la Nouvelle-Aquitaine, Lundi, Météo France a diffusé ses premières alertes concernant une tempête qui remonte d'Espagne et menace la région. Dans l'après-midi, la vigilance a atteint le niveau orange obligeant les services de secours et de sécurité à se mettre en situation de préalerte. Dans la nuit, la vigilance a viré au rouge. Mardi matin, le centre opérationnel interarmées de la zone de défense est sur le pied de guerre. Les jours qui viennent ne vont pas être de tout repos. Des inondations importantes ont lieu en Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres et en Haute-Vienne. Au Sud, les Pyrénées-Atlantiques sont également sévèrement touchées.

#### Scénarios crédibles

C'est un exercice mais il s'inspire de situations réelles et repose sur des scénarios tout à fait crédibles. Ils sont élaborés à partir des monographies propres à chaque département, des documents qui recensent tous les risques potentiels : zones de crues, établissements Seveso, etc.

Le centre du dispositif se trouve à la caserne Xaintrailles de Bordeaux : une petite pièce au rez-dechaussée d'un immeuble, avec des cartes accrochées au mur, où une dizaine d'officiers traitants surveillent leurs écrans d'ordinateurs. Hors crise, l'une de ses principales missions est de gérer l'opération Sentinelle dans la région.

Mardi matin, à 9 heures, une vingtaine de messages ont déjà été transmis, des points de situation météo mais aussi des alertes signalant des actes de malveillance et des pillages dans les secteurs sinistrés. Ils sont en relation permanente avec le centre opérationnel de zone qui se trouve dans le centre de Bordeaux, placé sous la direction du préfet de zone qui sollicite l'appui des militaires en fonction des besoins.

Pour les armées, le centre de la caserne Xaintrailles est le point par lequel transitent toutes les informations, celles qui remontent du terrain, celles qui s'échangent avec les délégués militaires dans chaque département, la préfecture ou le niveau national. Pendant 48 heures, il va pouvoir faire face à la situation avec ses propres effectifs. Ensuite, il va devoir faire appel à d'autres militaires de la région puis, dans un deuxième temps, à des réservistes. Leur mission: conduire les opérations pour répondre le plus vite possible aux besoins et penser au «coup d'après» et à ce que les militaires appellent le « what if », c'est-à-dire « ce qui pourrait se produire si...»

### Aussi réalistes que possible

Tout l'exercice se déroule uniquement sur cartes. Aucun moyen n'est réellement déployé sur le terrain mais tout est aussi « réaliste » que possible. Plus les heures passent, plus la situation devient compliquée. À Niort et à Limoges, les rivières débordent. À Niort, un cordon de sécurité doit être déployé autour de la Banque de France. Un train est bloqué en rase campagne. Il faut évacuer tous les voyageurs mais les cars qui doivent venir les chercher ne peuvent approcher de la voie ferrée. Pour assurer la liaison, il faut trouverplusieurs véhicules militaires capables de rouler sur ces terrains dificiles.

En Haute-Vienne, une route est bloquée par des éboulements de pierres, ce qui va obliger à mobiliser des moyens du génie. En Cha-

### EXERCICE NRBC SUR LA BASE DE CAZAUX

Les armées, la gendarmerie, la police, les Samu et les pompiers participent chaque année à un exercice élaboré à partir d'un scénario lié à une attaque terroriste NRBC-E. Cet acronyme désigne une attaque nucléaire, radiologique, biologique, chimique ou explosive.

Cet entraînement a lieu sur la base aérienne de Cazaux, en Gironde. Il concerne les services des différents ministères engagés dans la protection et la sécurité des populations.

Près de 500 personnes sont à chaque fois déployées sur le terrain, avec tous les équipements indispensables dans ce genre d'opération: combinaisons, masques, etc. Bien que le pays n'ait, à ce jour, jamais été confronté à une attaque de ce type, des exercices similaires sont organisés dans chaque zone de défense.

rente Maritime, c'est un Ephad qui est menacé par les eaux. Tout le monde ne peut pas être sorti rapidement mais il faut tout de même prêvoir l'évacuation par hélicoptère d'une partie des pensionnaires et du personnel.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, un navire a perdu sa cargaison de grumes qui sont venus s'échouer sur une plage proche du port de Bayonne. En montagne, il faut acheminer par hélicoptère un groupe électrogène et des réserves d'eau potable pour les habitants d'un village qui s'est retrouvé totalement isolé Et pour compliquer le tout, un accident s'est produit à la centrale nucléaire de Golfech, en Tarn-et-Garonne.

### Un nuageradioactif

La centrale n'est pas située dans la zone de défense Sud-Ouest qui regroupe les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine mais le nuage radioactif, qui ne connaît pas les frontières, pourrait se diriger vers le Lot-et-Garonne et éventuellement le reste de la région.

« Le but est de multiplier les incidents pour entraîner les délégués militaires de chaque département et le centre opérationnel »

Pour coller à la réalité, des dépèches d'agence ou des articles de presse signalant des problèmes sur le terrain sont en plus transmis aux militaires et des messages de gendarmerie, plutôt inquiétants, leur sont remis, pour tester leur capacité à réaoir

«Toutes les cellules doivent intervenir : les effectifs, le renseignement, la conduite, la logistique, l'anticipation, les communications, etc. Les cellules extérieures sont aussi concemées, notamment celle de la santé», souligne le colonel Claude Lievin, che de la division opérations de l'État-major de zone de défense Sud-Ouest. « Le but est de multiplier les incidents pour entraîner les délégués militaires de chaque département et le centre opérationnel. »

#### Privée d'électricité

Chaque année, deux grands exercices d'Eat-major de ce type sont organisés dans la région sur des thématiques différentes, avec des incidents adaptés à chaque zone. L'an dernier, les quatre départements qui avaient participé à l'exercice climatique avaient eu à gérer des problèmes provoqués par un enneigement important mais de façon régulière, en collaboration avec les autorités civiles.

Les militaires travaillent également sur toutes sortes d'autres scénarios catastrophe : un train visé par un attentat, une grave épidémie qui se déclenche ou une grande ville qui se trouve tout à coup privée d'électricité. On ne sait jamais...

# « La SNCF n'a pas respecté son engagement »

XAVIER BONNEFONT Le maire (LR) d'Angoulême et les autres collectivités charentaises, poursuivent leur bras de fer avec la SNCF à propos des horaires de desserte TGV de sa ville

### LA PAROLE AUX ÉLUS

Ils sont maires, députés, présidents d'Agglo ou de département : dans ces pages, régulièrement, ces élus de la Région parlent de l'actualité de leur territoire

PROPOSRECUEILLIS PAR BENOÎT LASSERREET BERTRANDRUIZ

« Sud Ouest » Oùen est le contentieux qui oppose la SNCF aux collec-tivités locales charentaises sur les horaires de desserte TGV de la gare d'Angoulême?

Xavier Bonnefont C'est toujours très tendu. Un comité de desserte s'est enfin tenu à la Région il y a quelques semaines en présence de l'État, représenté par le secrétaire général aux affaires régionales (Sgar) et de Rachel Picard, directrice générale de OuiSNCF, qui estvenue les mains vides parce qu'elle n'avait soit-disant pas, selon ses déclarations, compris qu'elle devaitvenir avec des proposi-

Il v aura donc un nouveau comité courant mai, mais nous n'allons pas rester inactifs d'ici là et nous allons continuer notre combat auquel s'est jointe l'interprofession du cognac. Nous n'excluons pas la voie contentieuse contre la SNCF et même contre l'État car la convention de financement que nous avions signée à hauteur de 42 millions d'euros comportait des engagements de desserte qui ne sont pas tenus auiourd'hui.

La SNCF explique qu'elle ne peut pas faire partir très tôt de Paris des trains à moitié vides pour embarquer une cinquantaine de passagers à Angoulême...

l'entends les arguments de la SNCFet je suis prêt à en discuter avec eux. Mais il y a des trains vides qui circulent à certaines heures et qu'on pourrait faire rouler à des heures de pointe. Et surtout, Guillaume Pepy, le PDG de la SNCF, s'était engagé à un statu quo de dix-huit mois sur les horaires, le temps d'un premier bilan.

Moins de six mois après, la SNCF modifie les horaires à Angoulême sans aucune concertation. C'est inacceptable et cela remet en cause toute notre stratégie de territoire établie sur la base de la mise en service de la ICV

La SNCF se félicite néanmoins de la fréquentation exceptionnelle de la LGV.

ment surtout une bonne nouvelle

« Nous n'excluons paslavoie contentieuse contre la SNCF et même contre l'État »

Soutenez-vous la réforme engagée

par le gouvernement ? À l'échelle nationale comme à l'échelle locale, on n'a plus le temps d'attendre. Nous sommes tous dans des situations compliquées à cause du manque de courage des équipes précédentes. Quand on sait qu'on mesure les conséquences positives

Je pense que la LGV est pour le mo-

pour Bordeaux et Paris et qu'il est un peu tôt pour crier victoire. La SNCF s'enferme dans une logique comptable au lieu de penser à l'aménagement du territoire. le

ne le dis pas seulement à cause du cas charentais mais c'est une entreprise qui va mal et a des problèmes de gouvernance.

Angoulême fait partie des 222 villes movennes qui vont se partager cinq milliards d'euros sur cinq ans...

d'une décision plusieurs années

après l'avoir prise, la vraie responsa-

bilité est d'ouvrir le plus vite possi-

ble plusieurs dossiers à la fois.

On ne connaît pas encore les détails techniques et financiers du plan. Cela dit, c'est évidemment très positif qu'un gouvernement s'intéresse aux villes moyennes, qui sont bien plus nombreuses que les métropoles et qui ne vont pas bien, même si An-

goulème a la chance d'avoir une réputation internationale grâce à la BD. Nous avions présenté un excellent dossier, retenu parmi les cinquante meilleurs et je me serais d'ailleurs bien satisfait que le plan s'arrête à cinquante villes (rires). Cet argent, c'est donc du bonus pour les opérations que nous avons lancées, notamment contre la vacance commerciale. Je ne le considère pas comme un dédommagement de la taxe d'habitation car je suis confiant sur la compensation que versera le gouvernement. Si compensation il



Xavier Bonnefont: « Angoulême doit tirer le département comme Bordeaux doit tirer la Région, »>

y a, c'est plus pour les pertes de dotations d'État constatées depuis 2012 et qui, pour notreville, représentent un manque à gagner de 15 millions d'euros.

### Votre partenariat avec Bordeaux, c'est pour éviter d'être dévoré par la puissante métropole?

C'était un de mes engagements de campagne en 2014, pris avec Alain Juppé avant la naissance de la grande Région. La Charente et Angoulême ont un tropisme naturel vers Bordeaux et, avec la LGV, nous sommes la préfecture la plus proche de la capitale régionale. Angoulême doit tirer le département comme

Bordeaux doittirer la Région. Opposer les métropoles aux territoires ruraux comme le font certains, c'est de la posture politique.

### Êtes-vous encore à l'aise chez Les Républicains?

l'ai la double appartenance avec Libres!, le mouvement de Valérie Pécresse où je me sens bien dans sa logique de propositions et de pédagogie. À 38 ans, j'aime avoir les mains dans le cambouis d'une mairie et je ne supporte plus les postures nationales qui vont à l'encontre de ce qu'on peut faire à l'échelle locale. Ce n'est pas comme ça qu'on relèvera le niveau de notre vie politique.

### CHARENTE

# Grand-Cognac inaugure sa nouvelle piscine jeudi

On l'appelle X'Eau, clind'œil au XO, le nec plus ultra de la production locale de cognac. L'X'Eau - comprenez le centre aquatique de l'agglomération de Grand-Cognac – sera inauguré jeudi, sans doute en présence d'Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aguitaine, L'équipement, dont on parle depuis une quinzaine d'années, a coûté plus de 22 millions d'euros. Cette super-piscine, concue par le cabinet d'architectes nantais BLV, a été construite près du gymnase des Vauzelles, à Châteaubernard (photo). On v trouve six bassins inox. en intérieur et en extérieur, où l'eau sera traitée à l'ozone et non au chlore. L'un est sportif (de 25 mètres), un autre ludique (de 240 m²), un autre encore tonique... L'X'Eau accueillera ses premiers baigneurs samedi.

PHOTODR

### LE CHIFFRE DU JOUR

10 000 écolier bilisés

écoliers ont été sensibilisés, en 2017, par les éducateurs environne-

ment de Charente nature. Des interventions en hausse auxquelles il faut ajouter 130 actions grand public pour la plupart des sorties thématiques animées par les sections naturalistes et le groupe prévention déchets de Charente nature. L'association mène aussi une vingtaine d'études et d'expertises biologiques par an. Il s'agit de diagnostics écologiques à la demande ou dans un cadre partenarial avec des organismes publics et privés.

# Poubelles : pourquoi Châteaubernard, Cognac et Merpins crient au scandale

Dans ces trois communes de Grand-Cognac, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter pendant dix ans

### Les élus dénoncent « une mesure injuste »

Jeudi soir à Hiersac, les élus de Grand-Cognac ont approuvé les nouveaux taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TBOM). Les débats furent vifs. « Injuste, inacceptable, inexplicable! », s'est emporté Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard. « Quelle iniquité! », a abondé Michel Gourinchas (Cognac). « Qu'allons-nous dire à nos habitants, qui vont devoir payer plus cher pour le même service? », a demandé Laurence Lamarque (Merpins).

### 2 La faute à une mesure « d'harmonisation »

Si la TEOM augmente, c'est parce que Grand-Cognac devait harmoniser les taux. Avant la fusion, ily en avait plus d'une vingtaine. Jérôme Sourisseau, le président, a considéré qu'il fallait en adopter seulement six, dans six grandes zones.

## 3 Une TEOM en fonction du niveau de service

Dans ces six zones, les taux évoluent selon le niveau de service. Plus le ramassage est fréquent, plus le taux est élevé. C'est le cas à Châteaubernard,



À Cognac, les sacs noirs sont ramassés deux fois par semaine, les jaunes une fois.

PHOTO ARCHIVES « SUDOUEST »

où les sacs noirs sont enlevés deux fois par semaine, les sacs jaunes et le verre une fois par semaine. Les nouveaux taux sont les suivants. Zone 1: 12,83 % (Châteaubernard). Zone 2: 12,66 % (Cognac). Zone 3: 12,63% (Jamac et le centrebourg de Segonzac). Zone 4:11,49 % (Boutiers, le centre de Châteauneuf, Javrezac, Saint-Brice et Saint-Laurent-de-Cognac). Zone 5:10,97% (Julienne et Sigogne). Zone 6:10,68% (les alentours de Châteauneuf et Segonzac et tous les autres villages de Grand-Cognac).

4 Trois communes perdantes mais 55 gagnantes

Conséquence directe de cette mesure : à Châteaubernard, Cognac et Merpins, les habitants seront plus lourdement taxés. Dans les 55 autres communes, en revanche, la note sera allégée. Pour bien comprendre, détaillons. À Merpins, la TEOM augmentera de 1,34 point, en passant de 9,3 à 10,68 %. À Cognac, elle prendra 0,66 point (12 à 12,66 %). À Châteaubernard, enfin, elle grimpera de 3,49 points (9,34 à 12,83%). A contrario, la TEOM va beaucoup baisser (d'au moins 4,3 points) à Bréville, Louzac, Mesnac, Saint-Sulpice et Saint-Laurent-de-Cognac, Boutiers et Gimeux. Afin de limiter les effets de la mesure, les augmentations comme les baisses seront progressives et lissées sur dix ans.

### 5Ce que cela va vraiment coûter aux habitants

Soyons très concrets : à Châteaubernard, une famille habitant une maison de 120 mètres carrés avec jardin d'une valeur locative de 2 494 euros pavait 233 euros en 2017. Elle versera 320 euros en 2027, soit une hausse de 87 euros. À Cognac, les occupants d'une maison ou d'un appartement de 90 mètres carrés sans jardin (d'unevaleur locative de 1533 euros)donnaient 184 euros et paieront 194 euros dans dix ans. À Merpins, enfin, la douloureuse passera de 194 à 222 euros pour une famille occupant une demeure de 120 mètres carrés avec jardin (d'une valeur locative de 2 078 euros).

Olivier Sarazin

### Pascaline Brisset prend la présidence des Centristes

POLITIQUE Pascaline Brisset candidate malheureuse aux demières élections législatives dans la circonscription de Cognac-Barbezieux - vient d'être élue présidente de la nouvelle fédération Les Centristes des deux Charentes. Son mandat durera trois ans. Rappel à ceux qui auraient raté cet épisode : Le Centristes, c'est le nouveau nom du Nouveau-Centre d'Hervé Morin, qui s'est affranchi de l'UDI. La création de la fédération des deux Charentes a été officialisée en fin de semaine demière. Son délégué en Charente s'appelle Fernand Collange; son délégué en Charente-Maritime Gérard Marcadier. La réunion constitutive s'est déroulée à Cognac, en présence du directeur national du mouvement, Nicolas Jeanneté, qui se dit « libéral par nature et par raison, social par éthique et par responsabilité».



Pascaline Brisset s'était présentée aux législatives en juin dernier. PHOTO ANNE LACAUD

# La mise au point du président

**SDEG 16** En prenant la compétence des communications électroniques pour rentrer dans Charente numérique, les intercommunalités ont hérité de factures imprévues. Explications

MARIE FAUVEL m.fauvel@sudouest.fr

e courrier incendiaire est arrivé sur les bureaux des présidents → des intercommunalités de Charentevendredi matin. Quatre pages si-gnées de la main de Jean-Michel Bolvin, président du Syndicat départe mental d'électricité et de gaz (Sdeg 16), pour se défendre « d'attaques concernant l'exercice de la compétence relatives aux infrastructures et réseaux de communications électroniques, et plus particulièrement sur les modalités d'effacements de réseaux». Quelles sont donc ces attaques? Et où trouvent-elles leur source? Résumé d'une situation complexe née en 2017 avec la modification des statuts de Charente numérique.

#### Une compétence insécable

Depuis 1992, le Sdeg 16 a la compétence « communication électronique». Dans le département, 33 communes ont choisi de la lui déléguer; c'està-dire que ; pour elles, le syndicat est, en la matière, maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Or, en 2017, afin de

« Les communautés de communes doivent payer les factures » déployer la fibre sur le territoire du département (un desvolets de cette compétence), il a été décidé que ce domaine deviendrait intercommu-

nal afin, notamment, de réduire le nombre d'interlocuteurs avec le syndicat mixte qu'est Charente numérique.

Sauf que la compétence « communication électronique », insécable, n'entend pas que la fibre, elle concerne aussi la téléphonie et l'enfouissement des réseaux. C'est ce demier point qui pose problème. Beaucoup de communes (alors compétentes) ont lancé ces chantiers. Le Sdeg a donc réalisé ces travaux et envoyé la facture aux nouveaux patrons: les intercommunalités. Et la douloureuse coince. Résultat, le ton serait monté et le Sdegaurait été accusé d'interpréter le Code général des collectivités territoriales. Jean-Michel Bolvin s'en défend dans son courrier et démonte au passage une proposition qui lui aurait été faite de passer ses travaux dans un onglet « embellissement ». «On ne plante pas des fleurs et ce n'est pas une compétence dans nos statuts », lâche-t-il, contacté par « Sud Ouest». Outre« la légitimité plus que douteuse d'une telle convention », il rappelleque la TVA de 20% ne pourrait être remboursée en cas de tels montages puisque « l'embellissement » n'appartient pas aux missions du syn-

### Une seule solution compliquée

Selon lui, une seule solution à cet imbroglio juridique : « Les communautés de communes doivent payer les factures inhérentes à la compétence "communication électronique" et ensuite se retourner vers les commu-

Jean-Michel Bolvin, président du Sdeg 16, PHOTO ARO EVES MICHEL AMAT

nes, mais ce transfert de charge entend la mise en place d'une Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLEIC), ce qui est très lourd à mettre en place, d'où certaines réticences.» En attendant, les factures non payées s'entassent sur le bureau du président du Sdeg 16. Une réunion de remise à platavec les présidents des intercommunalités est prévue cette fin de semaine.

# La SNCF pas assez précise

**SAINTES** Le rapport commandé par les délégués du personnel du Technicentre pointe une série d'approximations dans les projets de la direction quant à la reconversion du site

Saintes,« l'étoile ferroviaire » est désormais bien terne à écouter les syndicats qui appellent au mouvement de grève, à compter de ce mardi. La CCT des Cheminots souligne que sur « la Région Nouvelle-Aquitaine, en un mois à peine, rois lignes ferroviaires ont été interrompues à cause du mauvais état des voies. Et l'on ne compte plus les nombreuses zones où les trains doivent circuler à vitesse réduite pour ne pas dérailler: entre Saintes et Bordeaux, Saintes-Niort.»

Localement, une autre bataille est conduite depuis la fin du mois de septembre: « La fermeture programnée du Technicentre, avec la suppression de près de 200 postes, par-

Le document met en doute les 20 postes créés dans l'unité TER d'ici à 2020 ticipe de l'abandon au privé, à l'échelle nationale, de la maintenance industrielle du matériel roulant.»

198 exactement, soit 60 % de l'effectif actuel. Bien plus que les 135 qui

étaient calculés dans le cadre d'une « adaptation de l'unité industrielle » en réponse à la baisse des commandes en matière de maintenance du matériel roulant. Ce qui se traduisait par la suppression de 95 postes sur le site saintais (mais maintien d'un emploi pour les cheminots par le jeu de la mobilité) et 40 départs à la retraite non remplacés.

### Activités TER surévaluées ?

Ce chiffre de 198 provient du rapport d'expertise commandé par les délé-



« La fermeture programmée du Technicentre, avec la suppression de près de 200 postes, participe de l'abandon au privé. »

gués du personnel, amenés à émettre un avis sur le projet de la direction. Laquelle a proposé, en compensation, 95 emplois à recréer sur site avec 30 postes dans la confection, 15 dans un centre de démantèlement et de désamiantage du matériel roulant, 30 en préparation de kit de pièces détachées et 20 pour répondre à l'accroissement de l'activité de maintenance des TFR. Le rapport du cabinet Degest pointe des « contradictions » dans les projections présentées par la direction. Le document met en doute les 20 postes créés dans l'unité TER d'ici à 2020, qui « ne correspondent pas à sa charge prévisionnelle ». Autrement dit, ce chiffre aurait été surévalué.

Il est surtout écrit que subsistent des doutes sur « le dimensionnement des postes supprimés et créés», que « le projet repose encore sur des hypothèses qui n'ont pas encore été définies et validées ». Le rapport liste aussi toute une série de précautions autour de l'installation du démantèlement sur site : emplacement, autorisations administratives, gestion des nuisances sonores. . .autant de freins à desserre et qui mettront du temps et nécessiteront des

compétences nouvelles. Romain Suire, pour Sud-Rail, n'est pas étonné par les conclusions du rapport et nese désole même plus que les élus saintais ne s'interrogent pas. «À Périgueux, les élus se battent.» Quant aux promesses d'un Ferrocampus (par la Région) et d'une école du numérique (par SNCF Développement), il considère que dans les deux cas, « le dossier est vide. »

## Saintes-Niort roule au ralenti

L'axe ferroviaire qui dessert Saint-Jeand'Angély manque d'entretien

La liaison ferroviaire entre Saintes et Niort n'est, a priori, pas menacée. On ne peut toutefois pas dire qu'elle se porte comme un charme. « C'est comme toutes les autres lignes; tant qu'on peut rouler à 60 km/h, ça se maintient », soupire Jacky Emon, conseiller régional saintais spécialiste des trains express régionaux (TER) et de l'intermodalité.

### 1 h 50 pour faire 73 km

« Le problème, poursuit-il, c'est qu'une voie évolue constamment. Ce n'est pas une situation statique. Sans travaux, son état ne fait qu'empirer. Depuis début 2017, on a une limitation de vitesse au sud de Niort, dans le secteur de Beauvoir. Des travaux y avaient été commencés, confiés à la société Colas, mais au printemps on a demandé à cette entreprise d'aller travailler en priorité sur la ligne Poiters-Niort, avant l'ouverture de la LGV, le 3 juillet dernier. On nous avait pro-



La vitesse des TER est réduite sur la ligne Saintes-Niort.

mis qu'ils reviendraient à l'automne 2017, sauf qu'ils ne sont jamais revenus!»

Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, en décembre dernier, une nouvelle limitation de vitesse à 60 km/h s'est imposée entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes, descendant même à 40 km/h aux alentours de Saint-Hilaire-de-Villefranche. Au pire, le temps de parcours peut ainsi atteindre jusqu'à 1 h 50 entre Niort et Saintes. En voiture, par l'autoroute, c'est moitié moins.

« Les correspondances avec les TGV ne tiennent plus, indique Jacky Emon. On avait mis en place une desserte qui permettait de faire directement Niort-Saintes-Bordeaux. Aujourd'hui, avec les limitations de vitesses, le TER arrive un quart d'heure trop tard à Saintes pour prendre la correspondance.»

Si la fréquentation de cette ligne est en recul, ces retards n'y sont assurément pas étrangers. Ce qui n'est pas sans inquiêter Françoise Mesnard, maire PS de Saint-Jeand'Angély, qui aimerait pouvoir compter sur une desserte ferroviaire de qualité lorsqu'aboutira le projet thermal de sa ville.

« J'ai rencontré les maires de Saintes, de Pons, de Jonzac, dit-elle. Notre combat est commun. L'Agglomération de Niort a adopté un vœu pour cette ligne; nous avons fait de même aux Vals de Saintonge et au conseil municipal de Saint-Jean-d'Angély.»

Thierry Collard

### **POINT GRÈVE**

NITGV NI TERAujourd'hui, en ce premier jour de grève de la SNCF, aucune gare de Charente-Maritime et de Charente ne sera desservie par les TGV.

La « sanction » est identique pour les Trains express régionaux (TER) puisqu'aucun d'entre eux ne circulera aujourd'hui. Demain, des trains de trains de trains de trains et terafic restera très perturbé annonce la SNCF.

DESBUSET DESTAXIS Pour assurer unminimum de liaisons, la SNCF a mis en place, en Charente-Maritime ainsi qu'en Charente, unsystème de bus (et parfois de taxis pour certains microtraiets).

Mais attention, le dispositif de bus assurera seulement 56 % des trajets habituellement couverts par les TER.

Pour avoir le détail de ces trajets en bus et en taxis, la SNCF édite, sur son site Internet, des fiches horaires. Elles sont à retrouver à l'adresse : www.ter.com/nouvelle-aguitaine.

À lire également sur notre site Internet sudouest. fr, les horaires de bus des six lignes les plus utilisées en Charente-Maritime et Charente: Bordeaux-Saintes-La Rochelle; Niort-Saintes; Royan-Angoulême; La Rochelle-Poitiers; Angoulême-Poitiers et Angoulême-Limoges.



Aétéintriguéparunephotoque Florence Péchevis, vice-présidente du Conseil départemental et conseillère municipale d'opposition à Cognac, a publiée dimanche sur Facebook, L'imagela montre en robe de mariée, son époux au bras, dans le jardin de l'hôtel de ville. La photo est assortie dece commentaire: « Reined'un jourà lamairie, il y a maintenant vingt-neufans!Pourquoipasdans deuxans!»Comment interpréter ce message diffusé un 1" avril ? Poissond'avril? Simpleévocation d'un anniversaire de mariage? Et si Florence Péchevis nous disait, à demi-mot, qu'elle est intéressée paruneéventuellecandidature commetête deliste à la mairie de Cognac...

#### **AGENDA**

#### **AUJOURD'HUI**

Patrimoine charentais. De 14 hà 18 h, venez découvrirou redécouvrir'ant roman, les gabariers, la maquette du château de François 1 m. à l'Espace découverte en pays du cognac, place de la salle verte. Gratuit. Tel. 05 45 36 03 65.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de cheminaménagé le long de la Charente, à la base plein-air André-Mermet. Tël. 05 45 82 46 24. Départ de la boude 24 de Charente Vélo: un circuit découverte de 23 km (fádle) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

### UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-I\*, 16 100 Cognac. Courriel: cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80. Fax: 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Couriel: service dient@sudouest.fr.

Police municipale. Tél. 05 45 82 38 48.

101 00 40 00 00

Encombrants. Tél. 05 45 82 34 01.

Voirie. Tél. 05 45 82 43 77.

Bibliothèque. 10, rue du Minage. Fermée le lundi et le dimanche. Tél. 05 45 36 19 50.

Fourrière autos. Société ADAS, 93, avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

Bibliothèque. Ouverte de 14 h à 18 h. Tél. 05 45 36 19 50.



Été 2015. Début du chantier avec les terrassements. PHOTO PHIMÉNIA



Mars 2016. Le chantier se poursuit. Pose de la première pierre. PHPH M

# Douze ans de remous,

**X'EAU** La piscine des Vauzelles est inaugurée jeudi et ouvre samedi. Sa construction a demandé bien des débats! Zoom arrière

OLIVIERSARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

ne piscine digne de ce nom à Cognac? Des années qu'on en parle! Le dossier – où les élus ont longtemps pataugé avant de se décider à plonger – mérite d'être rouvert. Il a demandé douze ans de débats avant le début du chantier, à l'été 2015. Puis les travaux ont duré une trentaine de mois.

Printemps 2004 Grand-Cognac, alors présidé par Jérôme Mouhot, approuve le principe d'un centre aquatique à Cognac en lieu et place des piscines existantes, près du parc François F. Coût approximatif: 9 millions d'euros. Les élus de Châteaubernard (Jean-Claude Fayemendie en tête) y

sont opposés. Été 2005 Un architecte est choisi : le cabinet Ligne 7. Le bassin extérieur de 50 mètres est maintenu.

Fin 2006 La facture grimpe. Le budget est réévalué à 10,5 millions. « Si les aides ne viennent pas, il faudra réduire la voilure », prévient Jérôme Mouhot, qui en appelle au soutien de la Région Poitou-Charentes.

2007 Le dossier prend du retard mais « n'est pas remis en cause », assure Jérôme Mouhot. Le financement fait toujours débat.

2009 Le projet est différé. Trop cher, juge Robert Richard, le nouveau président de la Communauté de com-

Robert Richard estime « le coût raisonnaestime (lecoût éventuel parteraisonnable nariat avec une
à 6 millions »
d'euros la, alors pressenti pour aménager la friche industrielle Monner), Ro-

ger la friche industrielle Monnet). Robert Richard annonce enfin que le futur centre aquatique pourrait être construit aux Vauzelles Michel Gourinchas, maire de Cognac, évoque un possible toit amovible au-dessus de la piscine d'été, afin d'utiliser les lignes d'eau toute l'année.

2010 La piste des Vauzelles est validée. La CdC y cherche des terrains, près du gymnase, ce qui ne va pas sans créer quelques tensions avec le monde du football. Les futurs usagers (clubs, scolaires, particuliers) sont interrogés.

terrogés. 2011 « Nous allons certainement nous ranger derrière un projet classique: une piscine

« Unprojet a six couloirs, un bassin d'apprente los couloirs, bassin d'apprentissage... » que : une piscine a six couloirs, un bassin d'apprente l'été», déclare Daniel Boyer, le maire de Châteaubernard. En pouembre les

Sage... » teaubemard.En novembre, les grandes lignes du projet sont présentées lors d'une réunion publique. Janvier 2013 Dans une interview à

« Sud Ouest », Robert Richard assure que le complexe aquatique sera à bon port en 2015. Coût avancé : 14,4 millions d'euros plus 4,5 millions d'euros pour les aménagements urbains. Juillet 2013 La CdC valide le projet (16,89 millions d'euros HT sans les aménagements extérieurs) et lance un concours d'architectes.

Février 2014 Le conseil communautaire décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre du futur centre aquatique à BVI. architecture et l'aménagement du quartier des Vauzelles à Enet Dolowy. Les études de conception s'enchaînent, y compris les multiples procédures réglementaires nécessaires à l'ensemble du projet.

Février 2015 Grand Cognac signe un contrat de délégation de service public avec Cofely Services pour la consruction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur de 1,33 km. Il est pré-



Décembre 2017. Le personnel teste la « rivière massante ». PIOTO I N.

vu que l'équipement, d'une puissance de 3 à 4 mégavatts et d'un coût de l'ordre de 2,4 millions d'euros HT, chauffe la piscine mais aussi le gymnase, le collège Félix-Gaillard et le lycée Louis-Delage-ainsi que des structures voisines comme l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) et l'Institut médico éducatif (IME).

Mars 2015 Le centre aquatique est déclaré d'intérêt général. Dans ses conclusions, le commissaire enquèteur souligne notamment « le choix d'un emplacement optimal».

Juin 2015 Grand-Cognac attribue treize lots du chantier, pour un montant total d'un peu plus de 13,26 millions d'euros H.Le plus importantle gros œuvre, pour un montant de 4,32 millions d'euros-va à l'antenne locale de la Sogea, près de La Rochelle, une filiale de Vinci.

Juillet 2015 Début de la construction du centre aquatique avec les opérations de décapage du sol et de terrassement.

Février 2016 Un groupe d'entreprises restées à la porte du chantier des Vauzelles conflie son amertume. Biron (menuiserie et aluminium),Mandon & Fils (carrelage et plâtrerie), DI. Thermique, Komomiczak et Lacroix TPévaluent à « au moins 150 » le nombre d'emplois locaux qu'aurait généré leur participation.

Mars 2016 La première pierre (symbolique) est scellée par Michel Gourinchas et Robert Richard, qui annoncent que le nom de la piscine sera choisi par la population.



Janvier 2017. Le bassin ludique prend forme. PHOTO I GLERIN



Septembre 2017. La pose des bassins inox. PHOTOLIH



Février 2018. Pose des lames brise-soleil. PHOTO LI

# trente mois de chantier



Juin 2016. Le lot « gros œuvre » est confié à la Sogea Atlantique (17), la charpente métallique à Renaudet (44), PHOTO JUIJA HAGSE

### REPÈRES

### 22,1 M€

Montant TTC de l'autorisation de programme de la piscine. 19,66 millions d'euros ont déjà été réglés. Les crédits de paiement pour 2018 s'élèvent à 2,44 millions d'euros

### 6,86 M€

Montant TTC des aménagements urbains des Vauzelles.

### 700 000

En euros, le déficit prévisionnel de fonctionnement annuel de la piscine selon la Chambre régionale des comptes

### 170 000

Le nombre annuel de nageurs attendus à l'X'Eau.

280 (

La température du grand bassin et du bassin ludique.

Printemps 2016 Avec une surface de plancher de 7 157 mètres carrés sur trois niveaux, la piscine est bientôt prête à recevoir sa charpente métallique.

Septembre 2016 Le nom X'Eau est retenu par les internautes qui ont répondu à la consultation du Grand-Cognac. Étaient également en lice : l'Azuré, Azuréo, Centre aquatique de l'Azuré, le Neptune, O devie et Cognac Grand Bleu.

Automne 2016 Arrivée de Reginald Galland au poste de directeur des équipements aquatiques de Grand-Cognac. Ágé de 45 ans, il travaillait de puis 2000 à Cergy-Pontoise (95), où il s'occupait de trois piscines.

Décembre 2016 Grand-Cognac reconnaît pudiquement de « petits aléas» à IXTau. Péleméle : des problèmes « d'équerrage et de planimétrie », des « dalles à poncer » et des « socles à redresser». Les travaux de carrelage sont repoussés, le temps que Sogea corrige tout cela.

30 novembre 2017 Grand-Cognac prend réception du chantier, avec « quelques réserves d'usage ».

Janvier 2018 L'ouverture, prévue pour les vacances de février, est repoussée au 7 avril. Un prestataire, jet Alu, est défaillant. Il devait poser une centaine de lames brise-soleil.

Demain, suite de notre dossier spécial sur l'X'Eau avec les interviews croisées de Jérôme Sourisseau, Michel Gourinchas et Robert Richard.

### Les opposants furent pugnaces

POLÉMIQUE. La construction de la piscine des Vauzelles – pour un coût de 22,106 millions d'euros TTC (montant précis de l'autorisation de programme, hors frais d'aménagements urbains des Vauzelles) – a rencontré de nombreux opposants. Au premier rang, citons notamment Noël Belliot (LR). Ce demier a fustigé un projet jugé « pharaonique », considérant qu'il était « déraisonnable de consacrer autant d'argent dans un équipement voué aux loisirs quand l'économie locale a besoin de soutien ». Avant les municipales de 2014, Noël Belliot s'était déclaré prêt à « consutter la population par référendum ».

Dans son combat, l'élu d'opposition a été appuyé par un « collectif pour la défense de la piscine d'été ». Son animateur, François Hoog (dont plus personne n'entend parler aujourd'hui), ne pouvait se résoudre à l'idée que le bel édifice des années 60 – « à l'architecture si typique, cubique et élancée, inspirée par Le Corbusier » – soit voué à la démolition.

Enfin, parmi les opposants, citons encore l'association Mieux vivre à Cognac et son président, José Lacour-Miron. Il y a quelques jours encore, ce dernier, dépité, écrivait à « Sud Ouest » : « Le complexe aquatique, principalement ludique et accessoirement sportif, ouvrira donc à Pâques... ou à la Trinité! [...] Son déficit d'exploitation sera abyssal, d'une catégorie supérieure telle que l'on pourrait lui accorder le label "extra extra onéreux", autrement dit XX'Eau! »

### CHÂTEAUBERNARD



Christel Gombaud, adjointe au sport et aux associations. PHOTO S.B.

# Les associations et leur dossier de subvention

À l'exercice des demandes de subvention à la mairie, certaines associations ne se verront pas décerner de bon point. « Les sportifs ne brillent pas par leur rapidité dans le dépôt », a commenté sur le ton de la plaisanterie l'adjointe au sport et aux associations Christel Gombaud, mercredi 28 mars, en séance du Conseil. Team cycliste a eu chaud. Avec un dossier remis en mairie à une heure du Conseil, le club sevoit attribuer 3 250 €.

Les points de discussion ont concerné trois associations. La demande de subvention de Créascène (2 400 €), qui dispense des cours de théâtre, danse et chant et se produit sur la scène du Castel, a suscité de nombreux débats en commission et s'est soldée par un refus car le siège social de l'association est basé à Foussignac.

L'élu d'opposition Jean-Claude Fayemendie s'est aussi interrogé sur le montant de la subvention dévolue à Info 16 (1500 €). Une somme justifiée pour l'adjointe : « Ils n'ont pas baissé leur activité sur Châteaubernard. » La proximité de l'association Les Jardins respectueux et de l'hôtel-restaurant L'Yeuse, « un mélange des genres géographique », a également mis

mal à l'aise l'élu d'opposition sans pour autant l'empêcher de voter la subvention de 1 000 €.

### Le message est passé...

En période de restriction budgétaire, certains auront bien intégré le message. Les demandes de subvention ont stoppé depuis 2017 pour le Club des aînés, Mille voltes et depuis 2015 pour le Cidvat. Châteaubernard humanitaire, le 21 de Châteaubernard, les Petites Mains de Dizedon et les loisirs créatifs castelbernardins vivent en autonomie financière tandis que le comité des fêtes a sérieusement réduit la voilure: il est passé de 14 000 € de subvention en 2013 à 3 000 € en 2018.

Les autres subventions associatives attribuées : APE des Pierrières 772 €, APE de la Combe-des-dames 701 €, Usep 4 écoles 786 €, don d'organes-France Adot 250 €, Amicale des donneurs de sang charentais 600 €, COS personnel communal 5 200 €, Handicapés physiques de la Charente1 400 €, Restos du cœur 500 €, Secours populaire 300 €, Épicerie sociale 675 €, comité de jume-lage1 500 €, AMV Châteaubernard 500 €, Boules lyonnaises 700 €, Ailes cognaçaises 450 €.

### Sandra Balian

### SALLES-D'ANGLES

### Les taxes n'augmenteront pas en 2018

La réunion du Conseil municipal du 28 mars portait principalement sur le vote des comptes de gestion et administratif ainsi que sur celui du budget primitif 2018. Le compte de fonctionnement 2017 affiche un résultat excédentaire de 324 672 € et le compte investissement un déficit de 68 506 €. Concernant le budget primitif 2018, il s'équilibre sur la somme de 835 034 €. Quant aux subventions aux diverses associations, la somme de 10 000 € a été provisionnée pour une affectation de 7 435 €, le delta étant considéré comme une réserve pour les cas exceptionnels qui peuvent se produire en cours d'année.

Selon l'ordre du jour, il a ensuite été procédé au vote des différentes taxes communales. Le maire Robert Guilloton a proposé de laisser les différents pourcentages en l'état, soit pour la taxe d'habitation 8,94 %, pour la taxe foncière sur le foncier bâti 16,59 % et pour le foncier non bâti 46,85 %.

#### Travaux

Pour la dernière tranche des travaux d'aménagement, le chantier se passe plutôt bien, malgré quelques inconvénients pour travailler sur la route avec la circulation quotidienne. Le planning est respecté. Il est décidé de recouvrir en enrobé l'impasse de l'Infante-Bourreau pour un montant HT de 4 291,29 €.

### Tracteur

Le tracteur Renault mérite une révision pour changer les vérins et réparer la fuite d'huile, le devis accepté de la SASGT Hydro s'élève à 1992,39 €.

### Sivos

Le reste à verser est de 106 996 € ; somme qui sera répartie mensuellement jusqu'en octobre 2018.

### Voisins vigilants

Réunion publique le 23 avril à 18 heures, salle polyvalente.

#### Culture

Cette année encore, un orchestre à cordes de Moscou, dans le cadre des Eurochestries, sera reçu à l'église Saint-Maurice le 5 août. Et le tour Poitou-Charentes passera sur la commune le 21 août ; il est demandé aux bénévoles de se faire connaître en mairie.

### CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

## Un budget avec des subventions maintenues

Le Conseil municipal du 28 mars a délibéré sur les comptes de l'exercice 2017. Ils ont été approuvés à l'unanimité et les résultats ont été affectés conformément aux dispositions légales. Le solde reporté en 2018 s'élève à 1 157 875 €. Les comptes administratifs 2017 sont consultables en mairie. Le budget primitif 2018, les budgets annexes « Cœur de Pays » et « Les Hauts-de-Bichat » ont fait l'objet de délibéra tions explicatives et constructives. Ils ont été adoptés à l'unanimité. Les prévisions totales de la section fonctionnement du budget principal s'élèvent à 4 683 807 € et celles de la section d'investissement à 4 371 094 €. Ce budget a été construit sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 14 mars, en Conseil municipal.

### Impôts locaux stables

L'année 2018 sera marquée par une dotation de solidarité augmentée de 100 000 € et une attribution de compensation à la baisse, du fait du transfert acté de la piscine municipale. Il n'y aura pas d'augmentation des impositions locales. La tarification des prestations demandées aux familles restera inchangée.



Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphone ont débuté. PHOTO A.M.

L'aménagement du bourg a déjà bénéficié d'une aide de l'État (opération de 2018 à 2021 : 171 259 €), une demande de subvention sera présentée au Département pour la poursuite des travaux. Les enfouissements des réseaux (électriques, éclairage public et téléphonique) sont portés par le Sdeg en partenariat avec la commune. La Ville prévoit de réaliser des économies d'énergie pour diminuer ses dépenses de 1,2 %. L'ensemble des délibérations, le budget primitif, les budgets annexes et les attributions de subventions aux associations sont consultables en mairie.

Alain Michaud

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Pour les associations sportives et scolaires et les associations caritatives, les sommes indiquées seront versées sous réserve que les dossiers de demande de subventions soient complets.

En voici la liste: parents d'élèves Sainte-Marthe 1 000 €, parents d'élèves AP2M1 000 €, parents d'élèves Maurice-Genevoix 1 000 €, coopérative primaire 2 400 €, coopérative maternelle 1 100 €.

Basket Club de Châteauneuf 910 €, Castel Bad'Loisirs 400 €, Castel Hand Ball 61 980 €, chasse 600 €, Châteauneuf Vibrac Canoë Kayac 560 €, Cyclo Castel Plaisir 700 €, Gymnastique Volontaire 550 €, Jogging Club 400 €, Jiu-Jitsu 250 €, Karaté Club 300 €, Ouest Charente Judo 4 500 €, pêche 150 €, Sport santé 300 €, Sport pour tous 660 €, Tennis Club Castelnovien 1 300 €, tennis de table 1 055 €, Union Cycliste Castelnovienne 570 €, Union Sportive Castelnovienne 3 400 €, UNSS 1 000 €, Volley Ball Castelnovien 630 €.

École de musique 800 €, UNRPA 700 €, Saint-Surin Pétillon 600 €, comité des fêtes du Plaineau 1 200 €, comité des fêtes du Plaineau-Téléthon 400 €, Créasons 600 €, Le Cœur à l'ouvrage 400 €, médaillés militaires 100 €, Magna Carta 100 €, ADMR 200 €, don du sang 700 €, Les Amis du cinéma 300 €, Four de Brioux 350 €, Union des anciens combattants 200 €, comité de Jumelage 700 €, L'Hirondelle 100 €, Entrepreneurs 16120 250 €.